



© CIRPO

Créer une activité de diversification

Ovins viande







**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LANDES**

Les bonnes questions à se poser
avant de se lancer dans
cette production

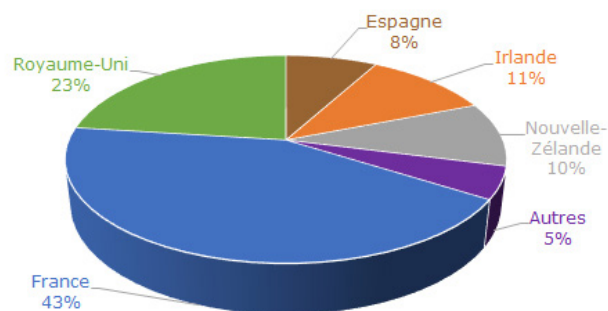


© CIIRPO

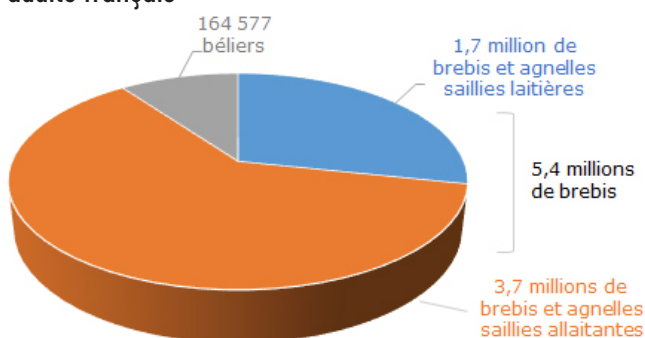
Une production française déficitaire

-  • **Production française :**
1,2 % de viande ovine mondiale
-  • **3^{ème} rang européen**
derrière Royaume-Uni et Espagne
-  • **Plus de 55 %** de la viande ovine consommée en France est importée principalement en provenance de Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Irlande ou Espagne
-  • Le cheptel français compte **3.7 millions de femelles** allaitantes

Origine de la viande ovine consommée en France



5.5 millions d'ovins adultes Cheptel adulte français



Une consommation avec une saisonnalité marquée

La consommation de viande d'agneau est saisonnière et marquée par un pic lors de la fête de Pâques (les achats pouvant doubler à cette période), un autre en juin-juillet, et un dernier en fin d'année.

Une production landaise faible

La production ovine est minoritaire dans le département des Landes.

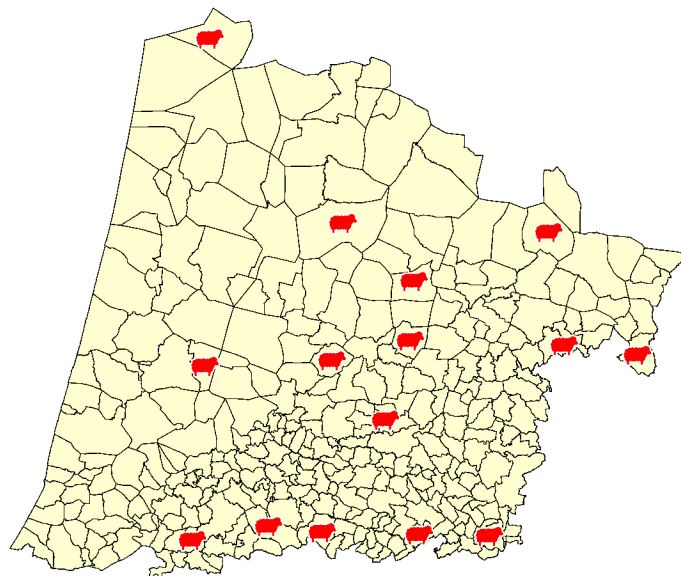
En 2022, on recense 323 détenteurs d'ovins dont 25 seulement ont plus de 50 brebis.

Les débouchés

Il n'existe plus d'abattoir dans les Landes. Les plus proches sont à Bazas (33) ou Louvie-soubiron, Mauléon-Licharre, Saint-Jean-Pied-de-Port (64).

La vente directe représente le débouché majoritaire pour les éleveurs landais.

Répartition des élevages ovin viande de plus de 50 brebis en 2021



La marque landaise

En 2005, une dizaine d'éleveurs landais ont adopté le cahier des charges de la marque «**Agneau des Landes**», garantissant qualité et traçabilité au consommateur et permettant de relancer une production « semi-amateur », insuffisante par rapport à la demande locale.



Un peu de vocabulaire

Agneau : ovin mâle ou femelle de moins d'un an

Agneau de lait ou agnelet : ovin non sevré nourri exclusivement ou essentiellement à base de lait maternel

Agnelle : ovin femelle de moins d'un an

Brebis : femelle ayant agnelé

Bélier : ovin mâle de plus de 12 mois non castré

Mouton : ovin mâle de plus de 12 mois castré

Les questions indispensables à se poser avant de se lancer en élevage ovin

Combien faut-il de surfaces ?

Premier déterminant pour le choix de la conduite du troupeau, la surface disponible détermine l'autonomie alimentaire de l'exploitation en fonction des effectifs.

Il faut compter en moyenne **6 à 8 brebis par hectare**. Il faut aussi pouvoir produire environ 150 à 300 kg de foin par brebis (ou équivalent en matière sèche).

Quelles sont les périodes d'agnelage ?

La période de reproduction naturelle des brebis se situe en jours décroissants, c'est à dire de la fin de l'été à la fin de l'automne.

Cependant, certaines races (Romane, Berrichon, Blanche du Massif central...) ont la capacité à se

dessaisonner sur d'autres périodes de l'année, permettant de fournir des agneaux toute l'année.

Il faut choisir ses périodes d'agnelage en fonction des autres ateliers de l'exploitation, de la filière et des périodes de vente.

Exemples de cycles de reproduction ovin (saison naturelle/désaisonné)

Mois	sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août
lot Lutte naturelle		Lutte					Agnelage		Agneaux élevés à l'herbe			
lot Désaisonné 1	Agnelage		Agneaux élevés en bergerie				Lutte					
lot Désaisonné 2				Agnelage		Agneaux élevés en bergerie					Lutte	





Quelle race choisir ?

Il existe plusieurs races ovines selon les objectifs : les races bouchères, prolifiques ou rustiques.

La race est à choisir en fonction :

- des débouchés envisagés
- des contraintes climatiques et fourragères
- de la conduite d'élevage envisagée (herbagère, en bergerie...)
- de la productivité souhaitée
- de ses goûts.

Quelle taille de troupeau faut-il avoir ?



La taille de troupeau en parallèle avec le débouché choisi va déterminer le revenu de l'éleveur.

Exemple de taille de troupeau en fonction de la main-d'oeuvre (hors vente directe)

2 UMO	700 à 800 brebis sur 90 à 120 ha 800 à 1000 agneaux produits 30 000 € à 40 000 € de revenu
1 UMO	400 à 500 brebis sur 70 à 80 ha 500 agneaux produits 15 000 € à 20 000 € de revenu
0.5 UMO	200 à 300 brebis 250 à 300 agneaux produits

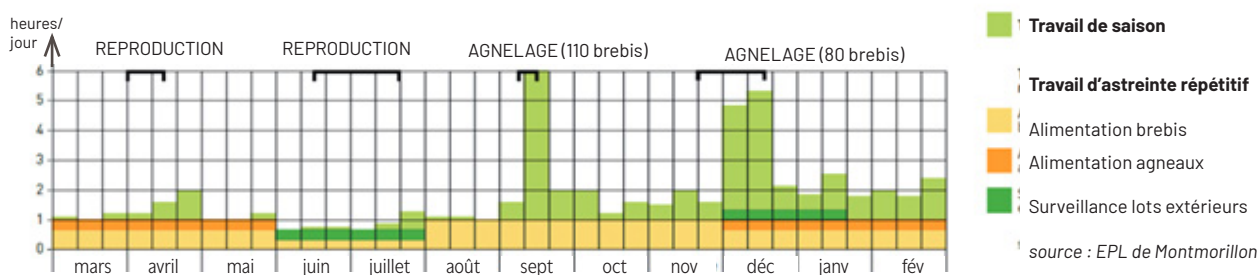
Dans un système en vente directe, majoritaire dans les Landes, un cheptel de 150 brebis pour 1 UMO peut suffire lorsque la valorisation des produits est correcte.

Quelles astreintes cela implique ?

En organisant la conduite du troupeau, le travail d'élevage peut très bien s'intercaler avec celui des travaux des champs mais attention, il ne faut pas sous-estimer les questions liées à l'astreinte et au volume de travail.

Il faut pouvoir assurer les soins aux animaux durant les week-ends, les vacances ainsi que les pics de travaux des périodes d'agnelages.

Exemple de répartition du travail pour un cheptel de 200 brebis sur 2 périodes d'agnelage



La mécanisation permet de simplifier le travail mais également de réaliser des stocks de fourrage. Une vraie connaissance des prairies et du pâturage est indispensable selon le système choisi.



Quels sont les équipements techniques (bâtiments/surfaces) nécessaires ?

Pour une production d'agneau en bergerie ou pour les périodes d'agnelage, la présence d'une bergerie peut-être indispensable. Voici quelques surfaces repères pour quantifier la place nécessaire à son cheptel :

Les normes pour une bergerie spécialisée pour l'agnelage			
Critère		Race rustique	Race lourde
Surface d'aire paillée	Brebis en fin de gestation	1.2 m ² /brebis	1.5 m ² /brebis
	Brebis allaitant 1 agneau	1.5 m ² /brebis	1.5 m ² /brebis
	Brebis allaitant 2 agneaux	2 m ² /brebis	2 m ² /brebis
	Agneaux non sevrés (parc à agneaux)	4 agneaux au m ²	4 agneaux au m ²
Longueur d'auge	Brebis en fin de gestation	2.5 brebis au m linéaire d'auge	2 brebis au m linéaire d'auge
	Brebis allaitante	2.5 à 3 brebis au m linéaire d'auge	2.5 brebis au m linéaire d'auge
Nombre d'abreuvoirs		1 tous les 5 m soit 1 abreuvoir pour 15 brebis	
Hauteur de pose des abreuvoirs		60 cm ou 80 cm avec marche en l'absence de fumier (parpaing)	
Vitesse de l'air		Vitesse moyenne inférieure à 0.9 km/h En pointe, vitesse inférieure à 1.8 km/h	
Profondeur de parc		4 m minimum, 5 m si cases d'agnelage	



Quels sont les montants des investissements ?

Repères économiques pour l'investissement en élevage ovin

Construction bâtiments (aménagement inclus)	350-550 €/brebis
Aménagement bâtiments existants	80-100 €/brebis
Parc de contention fixe	3000-5000 €
Agnelles (bonne génétique)	150 €/agnelle + certification OS 15-20 €
Brebis	100-200 €/brebis
Béliers inscrits	450-550 €/béliers
Clôtures	1-2 €/mètre linéaire
Chien de troupeau	400-1000 €/chiot



Quelles sont les compétences nécessaires ?

Réussir la gestion de son troupeau nécessite de maîtriser les principes de base concernant l'alimentation, le sanitaire et le parasitisme.

Alimentation :

Les besoins alimentaires des brebis dépendent essentiellement du stade physiologique. En fin de gestation et début de lactation, les besoins sont les plus importants.

La conduite alimentaire des animaux et notamment le coût de l'aliment doivent être particulièrement maîtrisés car ils constituent une clé de réussite économique de la production ovine.

Sanitaire :

Un suivi vétérinaire est indispensable dans le cadre d'un Plan Sanitaire d'Élevage (PSE). Des mesures d'hygiène générales doivent être respectées : propreté des locaux et du matériel, soins à la naissance, quarantaine des animaux achetés...

Parasitisme :

C'est un point à ne pas négliger en fonction de la part de pâturage.



Plus d'infos sur le site :

www.inn-ovin.fr



Avant de vous lancer, se former est indispensable.

N'hésitez pas à solliciter le service formation
de la Chambre d'agriculture : 05 58 85 44 48



Chambre agriculture des Landes

Pôle élevage
cité galliane
40005 Mont-de-Marsan cedex

tel 05 58 85 45 25

landes.chambre-agriculture.fr



Contact :
Margaux Goyenette
conseillère ovins allaitants

Tel 06 84 50 57 12

margaux.goyenette@landes.chambagri.fr

